

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 10 décembre 2020

Date de convocation : 2 décembre 2020
Date d'affichage : 2 décembre 2020

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 31
Nombre de voix exprimé : 38

L'an deux mille vingt et le dix décembre,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Pierre AUBOIS Emilie BASTIE, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Romain BRETTE, Géraud DE SABRAN PONTEVES, Alain DE VILLEBONNE, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Mylène GARCIN, Alain GOUIRAND, Valérie GRANGE, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Nathalie LE BOUC, Brigitte MARGAILLAN, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Jacques NATTA, Michel PARTAGE, Brigitte PASCAL-FREYTAG, Joëlle RICHAUD, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Richard ROUZET, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA,.

Procurations : Mariane DOMEIZEL donne procuration à Pierre AUBOIS, Josiane GIRAUDON donne procuration à Catherine SERRA, Jean-François LOVISOLY donne procuration à Rosemarie DUMONTIER, Josiane PANATTONI donne procuration à Jacques NATTA, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND donne procuration à Michel PARTAGE, Michel SIMOS donne procuration à Eve MAUREL, Bernadette VITALE donne procuration à Robert TCHOBDRÉNOVITCH,

Absents et excusés : Philippe EGG, Anne-Marie DAUPHIN, Alain GUEYDON,

Madame Séverine MAUGAN-CURNIER est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2020-092
Marché de travaux la Bonde – avenants

Rapporteur : Géraud de Sabran-Pontevès

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1414-1 et suivants ;

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L. 2194-1 et R. 2194.8 ;

Vu les marchés 2020TX018 et 2020TX019 ;

Vu les rapports de présentation des avenants ;

Vu les statuts de COTELUB ;

Considérant ce qui suit :

En vue d'aménager l'Etang de La Bonde, un marché allotri a été lancé le 28 février 2020. A l'issue de la procédure de passation, trois contrats ont été signés :

- Le contrat 2020TX018 (VRD) avec la société AMOURDEDIEU, pour un montant total de 354 128 € HT, notifié le 30 juin 2020,
- Le contrat 2020TX019 (aménagements paysagers) avec la société FREDON PAYSAGES pour un montant total de 239 111,74 € HT, notifié le 30 juin 2020,
- Le contrat 2020TX020 (menuiseries extérieures bois) avec la société AMEXBOIS pour un montant total de 56 999,60€ HT, notifié le 1er juillet 2020.

Les travaux ont débuté à la rentrée 2020.

En cours de chantier, il est apparu la nécessité de modifier la consistance des travaux objet des marchés 2020TX018 et 2020TX019. Cette modification nécessite la signature d'avenant avec les sociétés titulaires.

Ces marchés comportent chacun une tranche ferme et un ou plusieurs tranches optionnelles. Les avenants portent uniquement sur les tranches fermes.

Les principales caractéristiques des avenants sont détaillées dans les rapports de présentation joints.

L'avenant n°1 au marché 2020TX018 augmente le montant du marché de 9 335 €HT, soit 2,8 % (calculé sur la tranche ferme).

L'avenant n°1 au marché 2020TX019 diminue le montant du marché de 14 451 €HT, soit – 6,3 % (calculé sur la tranche ferme).

Monsieur le Rapporteur propose au conseil communautaire :

- D'approuver l'avenant n°1 au marché 2020TX018 à signer avec l'entreprise AMOURDEDIEU ;
- D'approuver l'avenant n°1 au marché 2020TX019 à signer avec l'entreprise FREDON PAYSAGES ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les deux avenants ;
- D'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Approuve** l'avenant n°1 au marché 2020TX018 à signer avec l'entreprise AMOURDEDIEU ;
- **Approuve** l'avenant n°1 au marché 2020TX019 à signer avec l'entreprise FREDON PAYSAGES ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer les deux avenants ;
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 38 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés

Robert TCHOBDRNOVITCH
Président

